



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E43379

VALABLE JUSQU'AU 09/01/2027

ÉDITÉ LE

07/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/10/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/11/2025  
111 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VERSAILLES 2018B02683

Siret : 414 321 257 00084

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2106002

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA C51556T 1258.000/2 071907

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA C51556T 1258.000/2 071907

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/12/2025

Raison sociale : TOITURES ET TRADITION

Sigle : TOITURES ET TRADITION (GRANPAS)  
LA TUILERIE BIGNON  
ZONE D'ACTIVITE  
78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Téléphone : 01 61 04 36 49

Fax :

Portable : 07 60 34 49 85

Site Internet : <http://www.fareneit.fr>

E-mail : [toituresettradition@fareneit.fr](mailto:toituresettradition@fareneit.fr)

Responsabilité légale :

TIPIE (FARENEIT) (428 969 612) / PUGA CHRISTOPHE, MARIE, FRANCOIS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL / CLAUDEPIERRE JOEL EDMOND PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/01/2025
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	10/01/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	10/01/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/04/2025
o Isolation des combles perdus	01/04/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.